



Procès-verbal de la 86ème Assemblée des délégués
du 25 février 2023
à Savigny

approuvé par le Comité
à l'attention de l'Assemblée des délégués

Durée:

09h30 - 12h30

Convocation:	le Comité de l'ARY	
Sous la présidence de:	Gallus Zosso	
Organisateur de l'AD:	Groupe des Yodleurs "Les Romands", avec le président du CO Alain Grin	
Procès-verbal:	Antje Burri	
Traduction:	Antje Burri et Ernest Römer	
Invités d'honneur présents:	Karin Niederberger, présidente centrale Josef Iten, contrôleur d'honneur Gil Reichen, syndic de Pully Chantal Weidmann Yenni, syndique de Savigny	
Marraine du drapeau ARY:	Susanne Herren	
Parrain du drapeau ARY:	Gion Huonder, excusé	
Banneret de l'ARY:	Kurt Leuenberger	
Dames d'honneur:	Catherine Kaser et Rose-Marie Ratti	
Délégation du CO de la Fête de l'ARY 2022:	Membre du CO, Infrastructures, Jean Loeffler	
Délégation du CO de la Fête de l'AFY 2023:	Président du CO, Conseiller d'Etat, Stephan Schleiss Vice-président du CO, Association de soutien "Sebi" Josef Schatt	
Délégation du CO de la Fête de l'ARY 2024:	Présidente du CO-OK Christine Bregy Président du CO-OK, conseiller national, Beat Rieder Présidente de l'association responsable, Dini Vanessa Président de l'association responsable, Patrick Theler Président de l'association responsable, Fredy Rieder	
Délégués des sous-associations:	BKJV	Rolf Christen
	ZSVJ	Alfons Birbaum
	NOSJV	Peter F. Hänni
	NWSJV	Fritz Baumgartner
Membres d'honneur présents :	David Girod	Paul Herren
	Peter Loretan	Alain Meuwly
	Christian Venetz	von Arx Irene
	Titus von Arx	Hansrüedi Zbinden
	Kuno Zbinden	
Membres honoraires présents :	Alois Gilli	Christian Jungo
	Alain Leuenberger	Hugo Lehmann
	Hans Michel	
Rapporteuse/Rapporteur ARY:	FR/GE/NE/VD/JU:	Antje Burri
	VS:	Andreas Seitz, excusé
Réviseurs des comptes ARY:	Marcel Rappo et Heidy Butty	
Représentants de la presse :	«lebendig.»	Antje Burri

Les excusés :

Gion Huonder	Membre d'honneur
Hermann Ogi	Membre d'honneur, décédé entret.
Andrea Pürro-Jungo, Tentlingen FR	Membre d'honneur
Gilbert Kolly, Tentlingen FR	Membre d'honneur
Marc-Antoine Grec	Membre honoraire
Manfred Raemy	OK-Bösingen 2022 - Co-Pr.
Christine Buillard-Marbach	OK-Bösingen 2022 - Co-Pr.
Manfred Schmid	CO-OK-Pr. Raron 2024
Hector Herzig	Secrétaire central AFY
Andreas Seitz	Rapporteur régional VS
Philippe Trinchan	Service de la culture canton de FR
Chläus Manser, Guin FR	
Heidi Aeby-Klaus, Plaffeien FR	
Sibylle Süess-Aeby, Flühli, LU	
Louis Klaus, Oberschrot FR	
Jacqueline Baehler, Chamby VD	
Beat Bächler, Rechthalten FR	
Guy Petermann, Délémont JU	
Daniel Föhn, Saas-Almagell VS	
Joëlle Lauper-Genevay, Pully VD	
Adrian-Moritz Imboden, Rechthalten FR	
JK «zer Tafernu», Ried-Brig VS	
Club des «Yodleurs du Pays d'Enhaut», Château-d'Oex VD	
JK «Echo va de Chrüzflue», St. Silvester FR	

Avec la mélodie d'ouverture, «ARYverdon» de Willy Jaques, sous la direction de Christopher Borloz, les joueurs/euses de cor des Alpes et les lanceurs/euses de drapeaux ont offert une image cohérente avec leur prestation avant le début de l'assemblée des délégués.

Au nom du comité directeur, le président de l'ARY Gallus Zosso souhaite à tous une cordiale bienvenue à la 86e assemblée des délégués à Savigny.

L'ensemble de l'assemblée des délégués se déroule alternativement en allemand et en français, avec projection des interventions dans l'autre langue. Les deux langues seront également prises en compte lors de l'hommage aux vétérans. Les camarades du Groupe des Yodleurs «Les Romands» - organisateur de l'assemblée des délégués - se sont occupés de l'infrastructure nécessaire. Le président de l'ARY, Gallus Zosso, les remercie d'avance.

Sous la direction d'Anneliese Cavin, la chanson d'ouverture «E geschänkte Tag», composée par Adolf Stähli, est interprétée en commun. Les paroles ont été projetées sur l'écran.

Point 1 de l'ordre du jour :

Salutations

Explications : Le président de l'ARY, Gallus Zosso, salue toutes les personnes présentes selon la page 2 du procès-verbal ainsi que tous les membres actifs. L'invitation a été faite conformément aux art. 16, 17 et 20 des statuts de l'AFY. Toutes les personnes présentes en possession de la carte de vote ont le droit de vote.

Interventions : Pas souhaitées.

Vote et décision :

La proposition «vote ouvert» du Comité, lors des votes et des élections selon l'art. 18 des statuts, est soutenue à l'unanimité.

Communications: Par suite de l'absence d'objections et de remarques concernant l'invitation, Gallus Zosso a déclaré l'assemblée ouverte. Le président Gallus Zosso donne la parole au président du comité d'organisation Alain Grin du Groupe des Yodleurs «Les Romands» de Pully. Alain Grin et ses collègues du Groupe des Yodleurs «Les Romands» sont honorés de pouvoir accueillir les délégués et les invités de l'ARY à Savigny. Des informations d'ordre organisationnel seront données ultérieurement lors de l'assemblée des délégués. Il souhaite à tous un agréable séjour et une assemblée intéressante, avec de superbes rencontres, de précieuses amitiés et une véritable camaraderie. Gallus Zosso remercie Alain Grin pour ses paroles de bienvenue et rappelle que tous ceux qui n'ont pas encore acheté de carte de banquet ou rempli et remis la partie de la carte d'invitation sont priés de le faire le plus rapidement possible afin que le nombre de votants puisse également être définitivement établi.

Pt. 2 de l'ordre du jour :

Élection du bureau de vote et des scrutateurs

Explications: Le comité propose les personnes suivantes comme membres du bureau de vote : Christoph Zimmermann (chef), Urs Schweizer et Franziska Monney.

Vote et décision :

La proposition du bureau de vote est approuvée à l'unanimité.

Explications : Christoph Zimmermann propose les personnes suivantes comme scrutateurs : Christian Helga Volken, Helen Gurtner, Albert Graf, Bernard Eggspuhler, Helene Albert, Alain Meuwly, Julia Fercher, André Gusset, Philipp Huber.

Vote et décision :	Les délégués approuvent à l'unanimité l'élection des scrutateurs.
---------------------------	--

Pt. 3 de l'ordre du jour : Procès-verbal de l'AD 2022 à Tavel

Explications : Le procès-verbal de l'AD 2022 a été adopté par le comité lors de la séance du 15 avril 2022 à l'attention de l'Assemblée des délégués et a été publié sur le site internet et mis à disposition. La lecture en a été renoncée.

Vote et Décision :	Le procès-verbal de la 85ème AD 2022 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteur, Antje Burri.
---------------------------	--

Pt. 4 de l'ordre du jour : Rapport annuel du président

Explications : *Le service a été suspendu pendant le point 4 de l'ordre du jour.* Le rapport annuel a été lu par le président Gallus Zosso et est joint au procès-verbal de l'AD. Lors de l'hommage aux morts, une grande bougie a été allumée pour tous les disparus. Ils nous ont quittés pour toujours :
Une pensée particulière a été faite à l'intention de Hermann Ogi, membre d'honneur et ancien président, qui s'est excusé de sa participation le 20 janvier 2023 en déclarant : «Je n'ai ni Internet ni téléphone portable, je suis un vieux monsieur», et qui a entamé son dernier voyage le 23 janvier 2023. «Comme l'amitié et la souffrance sont proches», a déclaré Gallus Zosso à propos de sa prise de conscience.

Baumgartner	Rudolf	Féchy VD
Carrel	Eugen	Rechthalten FR
Dose	Günther	Aigle VD
Dreier	Willy	Bex VD
Hurni	Peter	Gurbrü BE
Imboden	Josef	Ausserberg VS
Joss	Hans	Aigle VD
Kaenel	Fernand	Travers NE
Kalbermatten	Alois	Saas-Balen VS
Lauwiner	Norbert	Brigerbad VS
Lüthi	Rudolf	Schmitten FR
Maffli	Jean-François	Saules NE
Möckli	Ernst	Cugy VD
Ogi	Hermann	Kandersteg BE
Moser	Ernest	Pully VD
Schoenenberger	Marc	St-Légier VD
Voutaz	Pierre	Ste-Croix VD
Wulliamoz	Marcel	Le Mont-Pèlerin VD
Wolf	Ueli	Ecoteaux VD

En l'honneur des disparus, les camarades du Groupe des Yodleurs «Les Romands» de Pully ont chanté, après une minute de silence, le morceau : «Souvenir d'enfance», d'Albert Jaquet, sous la direction de Karin Deswazières.

Prise de parole : Au nom de toutes les personnes présentes, le vice-président Urs Schweizer remercie Gallus Zosso pour son grand et soigneux travail pour l'ARY.

Vote et Décision :	Le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité par de vifs applaudissements.
-------------------------------	--

Pt. 5 de l'ordre du jour : Mutations

Explications : Le responsable des mutations Christoph Zimmermann informe sur l'effectif des membres de l'ARY au 31 décembre 2022 comme suit :

Membres du Comité	8
Membres d'honneur de l'ARY	19
Membres d'honneur de l'AFY	6
Membres honoraires de l'ARY	11
Membres honoraires de l'AFY	10
Vétérans(es) d'honneur	87
Vétérans(es)	588
Yodleuses/yodleurs	144
Joueuses/joueurs de cor des Alpes	299
Lanceuses/lanceurs de drapeau	55
Amis et donateurs	9
Directrices/directeurs de chœurs	22
Total des groupes	45
Groupes de la relève	6

Interventions : Gallus Zosso remercie les explications et le travail consciencieux de Christoph Zimmermann en tant que responsable des mutations.

Gallus Zosso se réjouit tout particulièrement d'accueillir le syndic de Pully Gil Reichen et de lui donner la parole.

Le président de la commune de Pully, Gil Reichen, a été très heureux de transmettre le message de salutations et de remerciements dans la commune hôte de Savigny, où les locaux ont pu être utilisés avec beaucoup de gratitude. La présidente de la commune, Chantal Weidmann Yenni, n'a pas non plus manqué d'apprécier jusqu'au bout l'ensemble de la manifestation organisée par la famille des yodleurs. L'assemblée a également pu savourer l'apéritif offert par la commune de Pully. L'avenir dira s'il s'agit d'un point de départ pour une collaboration plus étroite entre les deux communes pouvait-on lire entre les lignes de l'allocation de Gil Reichen.

Gallus Zosso remercie chaleureusement les participants pour leurs explications sympathiques et intéressantes ainsi que pour avoir offert l'apéritif.

Pt. 6 de l'ordre du jour : Droit de vote

Explications : Le chef du bureau de vote Christoph Zimmermann informe sur le nombre de délégués ayant le droit de vote, qui ont été remerciés par le président :

Membres du Comité	8
Membres d'honneur	6
Membres honoraires	2
Yodleuses/yodleurs	11
Clubs avec 2 voix max.	72
Joueuses/joueurs de cor des Alpes	13
Lanceuses/lanceurs de drapeau	12
Ami et donateurs	1
Directrices/directeurs	1
Total	126
Majorité absolue/:2+1	64
Invités (sans droit de vote)	6

**Pt. 7 de l'ordre du jour : 30ème Fête Romande des Yodleurs du 8 au 10 juillet 2022 à Bösingen
Rapport final**

Explications : Pour la présentation du rapport final de la 30ème Fête Romande des Yodleurs du 8 au 10 juillet 2022 à Bösingen, Gallus Zosso a invité Jean Loeffler, membre du CO, à monter sur scène.

Jean Loeffler a transmis à l'assemblée les félicitations du CO de Bösingen 2022 - la fête des courts trajets : «Grâce à vous, nous avons pu vivre une belle fête». La présentation a rappelé les trois jours et le succès de la fête, ce qui s'est traduit dans les chiffres.

Enfin, Jean Loeffler, qui était notamment responsable des infrastructures à Bösingen, a lancé un appel : «Ayez le courage de vous engager et d'organiser un tel événement, qui rapporte tant d'expériences et de joie».

Au total, 1'695 cartes de fête ont été vendues. Les 595 présentations ont été évaluées par 46 membres de Jury. Près de 4'500 insignes de fête ont été mis en circulation. 772 bénévoles ont été engagés et ont fourni 6'823 heures de travail. 10'000 litres de bière ont coulé, pour ne citer que quelques chiffres.

En signe de reconnaissance de son engagement, il a reçu un petit étendard de l'ARY. Les mêmes objets seront remis à la présidence du CO-OK.

Pt. 8 de l'ordre du jour : Remise des comptes / finances

Explications: Gallus Zosso donne la parole au caissier Ernest Römer pour expliquer les comptes annuels, qu'il présente.

Informations : 8.1 Comptes de l'association pour 2022
Tous les chiffres ont été envoyés aux membres de l'association avec l'invitation.
Ernest Römer explique les écarts positifs et négatifs au budget dans les présents comptes 2022. Les dépenses s'élèvent à CHF 40'491.43 et les recettes à CHF 40'457.20, d'où une perte de CHF 34.23 en résulte.
Il convient de souligner ici les contributions des cantons : Fribourg CHF 1'000.00 (reconduit), canton du Valais CHF 1'000.00 (reconduit) ainsi

qu'une contribution extraordinaire de l'AFY de CHF 3'000.00 et des mesures prises par le comité, ce qui a permis d'éviter les dépenses supplémentaires de près de CHF 1'717.90 prévues au budget.

Discussion: N'est pas souhaité

8.2 Fonds du drapeau

Le fonds du drapeau s'élève dorénavant à CHF 8'700. Il est alimenté par le budget, d'autant plus qu'il ne reçoit aucune contribution externe, explique le caissier.

Discussion: N'est pas souhaité

Communications : 8.3 Rapport des vérificateurs des comptes

Conformément à l'art. 25 des statuts, Marcel Rappo et Heidi Butty ont vérifié les comptes de l'association. Les comptes sont tenus de manière régulière, claire et correcte et les écritures comptables concordent. Les réviseurs recommandent à l'assemblée d'approuver sans réserve les comptes annuels et de donner décharge au trésorier et au Comité.

Discussion: La parole n'est pas demandée.

Vote et décision :	Les comptes annuels 2022 sont approuvés à l'unanimité et des remerciements sont adressés au caissier.
---------------------------	--

Explications :

8.4 Budget 2023

Les informations financières étaient incluses dans l'envoi et ont également été projetés. Ernest Römer explique le budget 2023, qui se situe dans le cadre habituel et prévoit une clôture positive de CHF 132,50. Ceci bien que le fonds de drapeau, qui est alimenté pour le remplacement d'un nouveau drapeau, soit autofinancé et que la relève soit désormais directement soutenue chaque année par le fonds correspondant.

Discussion : La parole n'est pas demandée.

Vote et décision :	Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés au caissier.
---------------------------	--

Explications :

8.5 Cotisations des membres 2024

Gallus Zosso informe que les cotisations des membres ont été augmentées lors de la 85ème AD de l'ARY du 26 février 2022. Le budget 2023 étant équilibré, le comité a recommandé de ne pas modifier les cotisations pour l'année 2024.

Discussion : La discussion n'a pas été demandée.

Vote et décision :	La proposition d'égaliser les cotisations des membres a été approuvée à l'unanimité.
---------------------------	---

Gallus Zosso remercie l'assemblée pour son soutien du Comité et pour la grande confiance qu'elle lui accorde, ainsi que le trésorier Ernest pour son grand travail et informe que le comité s'efforce de respecter le budget.

Demande de parole: Gallus Zosso donne la parole à la présidente centrale Karin Niederberger sous ce point de l'ordre du jour.

La présidente centrale Karin Niederberger a été très heureuse de pouvoir transmettre le message de l'AFY à tant d'actifs, de personnes honorées et d'invités. C'est avec une grande fierté qu'elle a rappelé les fêtes des sous-associations qui ont toutes eu lieu l'année dernière et a remercié tous les organisateurs et les participants pour leur grand engagement. «C'était infiniment beau de voir que la plus belle des coutumes était pratiquée et que la cohésion était ainsi renforcée et vécue». Bien entendu, les présidents ont espéré pouvoir accueillir autant de membres et d'invités à l'occasion de l'AD de l'AFY qui se tiendra en Suisse romande et ont lancé une invitation cordiale à y participer.

Gallus Zosso a chaleureusement remercié Karin Niederberger pour son engagement et son enthousiasme pour la tradition vécue et l'a encore une fois félicitée très chaleureusement pour son anniversaire d'hier, au nom de l'Association Romande des Yodleurs.

Les camarades joueuses et joueurs de cor des Alpes de la WABV/ARCD A ont encadré l'AD en interprétant le «Choral 21» d'Armin Zollet sous sa direction. Les lanceurs de drapeaux ont également tous trouvé une petite place pour faire une démonstration de leur loisir.

Pt. 9 : **31ème Fête Fédérale des Yodleurs du 16 au 18 juin 2023 à Zoug (ZG).
Information par le CO**

Explications : «Traditionnelles - surprenantes - variées», telles sont les trois journées de la Fête Fédérale des Yodleurs à Zoug annoncées l'année dernière par Josef «Sebi» Schatt au nom du CO. Cette année, le conseiller d'Etat et président du comité d'organisation Stephan Schleiss s'est spécialement rendu à Savigny et a présenté les différentes nouveautés et innovations, à la plus grande satisfaction des membres francophones et dans leur langue. Près de 15'000 actifs et dix fois plus de visiteurs sont attendus. Trois jours de sons authentiques, sans aucune sonorisation, avec une cérémonie/un spectacle éblouissant avec 1'000 participants. Le cortège sera composé de 50 sujets colorés provenant de toute la Suisse. Il est recommandé à tous les visiteurs de profiter de l'offre spéciale des transports publics pour l'ensemble des trois jours au prix de CHF 81.00 et de pouvoir ainsi se rendre facilement à leur logement, par exemple à Zurich ou à Lucerne. Le guide de la Fête Fédérale des Yodleurs du 16 au 18 juin 2023 à Zoug n'a pas non plus d'importance, car il sera pour la première fois disponible en ligne et ne sera pas envoyé.

Gallus Zosso a remercié le président du comité d'organisation Stephan Schleiss pour ses explications et a également espéré que les membres de l'ARY se rendraient en nombre à la fête de l'AFY à Zoug.

Pt. 10 : **Rapports annuels de toutes les sections**

Explications : Dans le bulletin d'information de l'invitation à l'AD, il a déjà été communiqué que les rapports des responsables de secteurs seront publiés sur le site inter-

net de l'ARY à partir du 1er février 2023, ce qui permet de renoncer à d'autres explications.

Les programmes de cours de toutes les sections ont également été envoyés et sont actualisés en permanence sur le site internet. Aucune explication ou information supplémentaire n'est demandée concernant les rapports des sections.

Communications: Gallus Zosso remercie tous les responsables de sections pour leur travail exemplaire et leur grand engagement en leur demandant d'applaudir chaleureusement. Il rappelle en outre de procéder aux déclarations SUISA et de rendre ainsi aux compositeurs l'estime qu'ils méritent.

Discussion : La parole n'est pas demandée.

Vote et décision :	Les rapports des sections ont été approuvés en commun et remerciés par des applaudissements nourris.
---------------------------	---

Pt. 11 : **Assemblée des délégués et honneurs aux vétérans le 24.02.2024 de l'ARY**

Explications: Détermination de l'endroit :
Le JK «Balfrin Visp», sous la présidence de Jörg Andenmatten, avait déposé sa candidature par écrit le 02 septembre 2022 pour l'organisation de l'assemblée des délégués et de l'hommage aux vétérans du 24 février 2024, avec un dossier détaillé sur le lieu de déroulement à Visperterminen.
Le Comité a donc renoncé à mettre au concours l'organisation de l'AD.

Discussion: La discussion n'est pas demandée.

Vote et décision :	La candidature du JK «Balfrin Visp» et l'organisation du 24.02.2024 à Visperterminen sont soutenues à l'unanimité.
---------------------------	---

Pt. 12: **31ème Fête Romande des Yodleurs 2024 du 21 au 23 juin 2024 à Rarogne Orientation / présentation**

Explications : Gallus Zosso a eu le plaisir de présenter ce point de l'ordre du jour aux deux délégués du OK- Rarogne au pupitre.

Comme le temps passe vite, le président Patrick Theler du JK Raron a su présenter la candidature à la fête de la sous-association l'année dernière et nous sommes déjà presque à mi-parcours. Mais Christine Bregy-Lochmatter, conseillère communale de Rarogne, et Beat Rieder, conseiller aux Etats, membres de la présidence tripartite du CO, ont su mettre les personnes présentes dans l'ambiance de la Fête Romande des Yodleurs qui aura lieu du 21 au 23 juin 2024 à Rarogne. Il ne s'agira pas seulement de trois jours, mais aussi de deux nuits de véritable fête. «Le fait que l'AD de 2024 ait déjà lieu à Visperterminen incitera peut-être les participants à rester en Valais jusqu'à la fête, «wiär gfreuje isch»», conformément à la devise «Fêter ensemble», pour la Fête des

Yodleurs à Rarogne, a déclaré Christine Bregy-Lochmatter. Au moyen d'un petit film, les trois présidents des sociétés organisatrices : le JK Noger Ausserberg, le JK Echo vom Bietschhorn et le JK Raron, avec le directeur Amadé Leiggenger, représentant toutes les disciplines, ont fait une visite guidée du lieu de la fête 2024.

Gallus Zosso a répondu à l'attente de la fête en 2024 à Rarogne et a remercié pour la présentation et le travail déjà accompli.

Discussion : La parole n'est pas demandée.

Pt. 13 de l'ordre du jour : Élections

Explications :

13.1 Élection des membres du Jury des 3 sections

Voici les noms des membres du Jury qui, pour des raisons de sécurité de planification, ont tous été mentionnés dans le document d'invitation et soumis à l'élection pour le yodel, le cor des Alpes et le lancer de drapeau :

Jury lanceurs de drapeau			
Nom	Prénom	Lieu	Fonction
Rudaz	Jean-Louis	Magnedens FR	Membre du Jury
Ruprecht	Olivier	Düdingen FR	Membre du Jury
Suisse	Urs	Ried-Brig VS	Membre du Jury
Schneuwly	Marc	Wallenried FR	Membre du Jury
Volken	Christian-Helga	Unterägeri ZG	Membre du Jury
Zbinden	Kuno	St. Antoni FR	Membre du Jury

Jury cor des Alpes et buchel			
Nom	Prénom	Lieu	Fonction
Borloz	Christofer	Fenil-sur-Corsier	Membre du Jury
Burgener	Florian	Bitsch	Membre du Jury
Castella	Antoine	Nuvilly	Membre du Jury
Crausaz	Fabien	Rue	Membre du Jury
Gantelet	Philippe	Annecy	Membre du Jury
Girod	David	Yverdon-les-Bains	Membre du Jury
Monory	Nathalie	Bieudron	Membre du Jury
Monory	Patricia	Bieudron	Membre du Jury
Scotton	Robert	Annecy	Membre du Jury
Urweider	Silvia	Laupern	Membre du Jury
Zollet	Adrian	Bösingen	Membre du Jury
Zollet	Armin	Bösingen	Membre du Jury

Jury Yodel			
Nom	Prénom	Lieu	Fonction
Biffiger-Ruppen	Sophie	Naters	Membre du Jury
Bumann	Caroline	Glis	Membre du Jury
Föhn	Daniel	Saas-Almagell	Membre du Jury
Lehner-Mutter	Manuela Maria	Naters	Membre du Jury
Pfammatter Gurten	Dayana	Bouche	Membre du Jury
Ritler	Regula	Naters	Membre du Jury
Schmid	Adrian	Fribourg	Membre du Jury
Summermatter	Peter	Naters	Membre du Jury

Discussion: La parole n'est pas demandée.

Vote et décision :	L'assemblée accorde à l'unanimité sa confiance aux membres du Jury proposés.
---------------------------	---

Explications : 13.2 Élection du rapporteur de la sous-association
Alain Leuenberger a été proposé comme nouveau rapporteur régional du territoire de l'Union Francophone des Yodleurs. Andreas Seitz avait déjà été confirmé l'année dernière pour le canton du Valais. En revanche, Antje Burri a démissionné de sa fonction de rapportrice de la sous-association après 23 ans. Elle a toujours eu à cœur de transmettre le feu des traditions à ceux qui y avaient moins accès et de ne pas conserver les cendres, mais de contribuer à la pérennité des traditions vécues. Elle a reçu un cadeau pour sa longue activité au sein de l'ARY. Le rapporteur régional du canton de Fribourg ainsi que la responsabilité comme rapporteur pour la sous-association restent vacants.

Discussion : La parole n'est pas demandée.

Vote et décision :	L'assemblée élit à l'unanimité Alain Leuenberger à la nouvelle fonction de rapporteur régional.
---------------------------	--

Explications : 13.3 Élection du réviseur des comptes de l'ARY
Le JK Balfrin Visp s'est déclaré prêt à organiser les événements du 24 février 2024 à Visperterminen. C'est donc également dans son devoir que Leo Imesch a été proposé comme nouveau deuxième réviseur.

Discussion : La parole n'est pas demandée.

Vote et décision :	L'assemblée soutient la proposition et élit Leo Imesch comme nouveau réviseur de l'ARY.
---------------------------	--

Pt. 14 de l'ordre du jour : Association Fédérale des Yodleurs / informations : Nouvelle structure des membres, droit de vote, financement et modifications des statuts

Explications : Le président Gallus Zosso a présenté le projet «SAFIR», qui a fait l'objet d'une large concertation au sein de toutes les sous-associations et dont le contenu a déjà fait l'objet d'une information détaillée dans «lebendig. ». Le projet prévoit une réforme des structures, des tâches et des finances. Avec l'approbation du projet lors de l'AD de l'AFY, l'association reçoit seulement la base sur laquelle elle peut s'attaquer aux préparatifs. Les étapes suivantes feront l'objet d'informations régulières et l'AD se prononcera à ce sujet le moment venu, afin que la nouvelle «maison de l'AFY» puisse être transformée et agrandie et que l'eménagement soit possible à partir de 2026, adaptée aux nouvelles conditions et préparée pour l'avenir, sans qu'elle soit construite de toutes pièces.

Discussion : Matthias Thürler du JK Alphüttli Plaffeien a suggéré d'établir une facture globale par club/organisation. Cette demande a été reconnue et a déjà été prise en compte.

Jean-Louis Rudaz, de l'Association des lanceurs de drapeau, s'est intéressé au pourcentage de membres d'honneur et de membres honoraires dans la nouvelle composition des délégués. Il a en outre fait remarquer que tous les membres ne sont pas familiarisés avec les moyens électroniques.

Gallus Zosso a fait une comparaison détaillée avec les présences des membres d'honneur et des membres honoraires lors des AD des années précédentes.

Sophie Biffiger-Ruppen de Naters s'est enquis d'une représentation équivalente des sous-associations. Gallus Zosso a pris en compte cette demande.

Vote consultatif :	L'assemblée a soutenu à l'unanimité le projet SAFIR de l'AFY.
---------------------------	--

Pt. 15 : Propositions écrites

Explications: Gallus Zosso informe qu'aucune demande écrite n'a été reçue.

Pt. 16 : Hommages

Hommages: La camaraderie et la fidélité exemplaires se sont exprimées de manière durable lors des hommages rendus par le président Gallus Zosso aux démissionnaires de la section cor des Alpes et buchel.

Alois Gilli a été proposé comme membre d'honneur de l'ARY pour ses 37 années en tant que membre du Jury et directeur de cours.

Hugo Lehmann a été membre du Jury et directeur de cours pendant seulement trois ans de moins, soit 34 ans, ce qui lui a également valu d'être recommandé pour être nommé membre d'honneur de l'ARY.

Pendant 28 ans, l'ARY a toujours pu compter sur l'engagement de Bruno Cotting comme membre du Jury, ce qui devrait lui valoir d'être nommé son nouveau membre honoraire.

Vote et décision :	L'assemblée soutient individuellement les propositions et recommandations. Ainsi, les nominations d'Alois Gilli et d'Hugo Lehmann en tant que nouveaux membres d'honneur de l'ARY et de Bruno Cotting en tant que nouveau membre honoraire de l'ARY sont approuvées à l'unanimité et sous de vifs applaudissements.
---------------------------	--

Les nouveaux membres d'honneur et le nouveau membre honoraire ont reçu l'insigne d'honneur de l'ARY et le certificat d'honneur de l'ARY et ont été salués par une prestation spontanée des joueuses et joueurs de cor des Alpes dans le cercle des membres d'honneur et des membres honoraires.

Pt. 17: Divers

Communications : Gallus Zosso donne la parole, sous ce point de l'ordre du jour, au président du CO Alain Grin du Groupe «Les Romands» de Pully, qui informe sur la suite du déroulement. Il remercie en outre les camarades du club pour l'organisation impeccable du congrès ainsi que pour l'agréable collaboration lors des travaux préparatoires.

Il informe également que les cartes de vote pour les membres individuels pour la 109ème AD de l'AFY du 11 mars 2023 à Yverdon-les-Bains sont déjà toutes attribuées et qu'il se réjouit donc d'une participation nombreuse de l'ARY.

Le directeur du JK Alphüttli Plaffeien, Christian Jungo, profite de l'occasion pour demander que chacun soit à nouveau libre d'honorer ses vétérans avec une prestation lors de l'hommage aux vétérans et de revenir ainsi sur la décision prise en raison de la situation de Corona.

La parole n'a plus été demandée.

Pour finir, le président Gallus Zosso a remercié tout particulièrement le porteur de drapeau de l'association Kurt Leuenberger, les deux dames d'honneur Catherine Kaser et Rose-Marie Ratti. Le président du comité d'organisation Alain Grin, ainsi que tous les membres du comité d'organisation et les bénévoles. Il a également remercié Joel Burri en tant que webmaster de l'ARY et Antje Burri pour les comptes rendus de la sous-association. Un grand merci à ses collègues du Comité et, afin que personne ne soit oublié, à tous ceux qui s'engagent d'une manière ou d'une autre pour l'ARY tout au long de l'année. Il a remercié chaleureusement tout le monde d'avoir participé à l'assemblée et a souhaité bonne santé, joie et camaraderie au sein de l'association.

Gallus Zosso invite à la fin officielle de l'assemblée à chanter le chant «Le vieux chalet» de l'abbé Joseph Bovet, sous la direction d'Anneliese Cavin.

L'Assemblée des délégués se termine à : 12h30

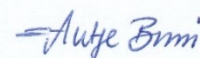
Association Romande des Yodleurs ARY

Le président



Gallus Zosso

La secrétaire



Antje Burri



WSJV - ARY

Rapport de l'année 2022 du Président

À la suite de mon élection à la présidence de l'ARY le 26 février 2022 à l'occasion de la 85e assemblée des délégués de l'ARY à Tavel FR, la vie de l'association a pris un très rapide essor.

L'assemblée des délégués ainsi que l'hommage aux vétérans, qui devaient encore se dérouler dans les conditions particulières de corona, ont été organisés par les camarades du club de yodleurs «Echo vo Maggebärg» Tavel à l'entière satisfaction de toutes les personnes présentes. Je tiens ici à remercier très chaleureusement le club de yodleurs «Echo vo Maggebärg» Tavel et son président Josef Wohlhauser. Pour leur appartenance à la fédération, le «Groupe des Yodleurs Riviera Vevey» a été honoré pour ses 100 ans, tandis que le «Club des Yodleurs Edelweiss Ste Croix» et le «Club des yodleurs Alphüttli Plaffeien» ont été honorés pour leurs 75 ans lors des hommages aux vétérans. Par ailleurs, pour leur appartenance à l'association, 12 vétérans d'honneur pour leurs 50 ans et 25 vétérans pour leurs 25 ans ont également été honorés à cette occasion.

La 108ème Assemblée des Délégués de l'AFY s'est déroulée le 12 mars 2022 à Sins AG. C'est avec une grande joie que nous avons pu assister à l'élection honorable de Christian Venetz comme membre d'honneur ainsi qu'à celle de Peter Loretan et de Hansrüedi Zbinden comme membres honoraires de l'Association Fédérale des Yodleurs. Avec l'ensemble du comité, j'ai l'avantage de vous présenter un bilan d'une année associative intéressante, intense en travail et variée. Le comité s'est réuni à quatre reprises et a mené à bien les travaux de l'année écoulée, notamment par le biais de divers appels et conférences téléphoniques ainsi que de courriels.

Le point culminant de l'année de l'association a certainement été la 30ème Fête Romande des Yodleurs à Bösingen FR. Le «dieu de la météo» a été très généreux avec nous et nous a offert un temps de rêve, chaud mais surtout sec durant les trois jours du 8 au 10 juillet. Le comité d'organisation et les sociétés responsables, ainsi que tous les bénévoles ont tout mis en œuvre pour que la visite à Bösingen reste durablement gravée dans les mémoires. Nous tenons à les remercier chaleureusement. L'année dernière a été placée sous le signe du «rattrapage». Nous n'avons tout simplement pas pu donner suite à toutes les invitations à des événements, des anniversaires ou des concerts. Soyez indulgents.

Lors des jubilés ou événements suivants, le comité a pu transmettre des messages de salutations de l'ARY:

02.04.2022	75ème anniversaire de la fondation du «Club des Yodleurs Edelweiss» Ste Croix VD
24.04.2022	100ème anniversaire de la fondation du «Club des Yodleurs Alpenrösli» Lausanne VD
01.05.2022	Challenge de cor des Alpes + challenge des drapeaux de l'ARY à Bösingen FR
10.06.2022	Signature du contrat pour la 31ème Fête Romande des Yodleurs 2024 à Rarogne VS
20.08.2022	61ème rencontre valaisanne des yodleurs et consécration des costumes du club de yodleurs de Riederalp à Mörel-Filet VS
10.09.2022	26ème rencontre fribourgeoise des yodleurs à Chiètres FR
24.09.2022	Cérémonie de clôture du cours de direction et de jury de la NOSJV à Wallisellen ZH (Sophie Biffiger-Ruppen a reçu le diplôme pour le cours de jury)
25.09.2022	3ème rencontre de l'UFY-Union Francophone des Yodleurs à Blonay VD
30.09.2022	39ème AG de l'Association Fribourgeoise des Yodleurs à Chiètres FR
09.10.2022	7ème assemblée générale de la WABV-ARCDA à Corsier-sur-Vevey VD
06.11.2022	40ème AG de l'«Association des lanceurs de drapeau de l'ARY» à Tavel FR
10.12.2022	Cérémonie de clôture du cours de direction et de jury BKJV-WSJV à Spiez BE (Fabienne Zbinden-Wallimann a reçu le diplôme pour le cours de direction)
21.01.2023	AG de l'Union Francophone des Yodleurs à Orbe VD

L'année dernière, nous avons également participé à toutes les assemblées des délégués des sous-associations ainsi qu'à toutes les autres Fêtes des Yodleurs des sous-associations au nom du comité de l'ARY. Ces visites sont toujours très précieuses pour les membres du comité qui y participent. Lors de notre réunion d'automne, que nous organisons depuis quelque temps dans la vallée de Saas lorsque cela est possible, nous avons pris officiellement congé, au sein du comité, de notre président sortant Christian Venetz et de son épouse Margrit. Les adieux ont été très émotionnels et chaleureux.

En mémoire

Les joies et les peines sont proches les unes des autres. Après tous ces points et remarques, nous aimerions avoir une pensée pour les camarades qui nous ont quittés en 2022 et qui ne sont plus parmi nous. Ils sont partis pour toujours :

Monsieur	Baumgartner	Rudolf	Féchy VD	1938	
Herr	Carrel	Eugen	Rechthalten FR	1924	
Monsieur	Dreier	Willy	Bex VD	1937	
Herr	Hurni	Peter	Gurbrü BE	1938	
Herr	Imboden	Josef	Ausserberg VS	1949	
Herr	Joss	Hans	Aigle VD	1955	
Monsieur	Kaenel	Fernand	Travers NE	1947	
Herr	Kalbermatten	Alois	Saas-Balen VS	1934	
Herr	Lauwiner	Norbert	Brigerbad VS	1943	
Herr	Lüthi	Rudolf	Schmitten FR	1934	
Monsieur	Maffli	Jean-François	Saules NE	1941	
Monsieur	Möckli	Ernst	Cugy VD	1941	
Monsieur	Moser	Ernest	Pully VD	1947	
Herr	Ogi	Hermann	Kandersteg BE	1938	Membre d'honneur
Monsieur	Schoenenberger	Marc	St-Légier VD	1943	
Monsieur	Voutaz	Pierre	Ste-Croix VD	1927	
Monsieur	Wulliamoz	Marcel	Le Mont-Pèlerin VD	1932	
Monsieur	Wolf	Ueli	Ecoteaux VD	1957	

Reposez en paix. Nous garderons un souvenir ému de vous tous.

Remerciements:

Pour conclure mon rapport annuel, j'aimerais présenter mes remerciements à tous ceux qui se sont engagés pour notre association en 2022 sous quelque forme que ce soit. J'adresse mes remerciements particuliers à Urs, Antje, Ernest, Franziska, Christoph, Judith et Armin pour leur bonne camaraderie et leur collaboration au cours de l'année écoulée. Un grand merci pour le bon travail d'équipe. J'aimerais également remercier nos partenaires pour leur compréhension et leur soutien. J'aimerais également inclure dans mes remerciements tous les collaborateurs des différentes commissions spécialisées de l'AFY. J'adresse également un grand merci aux deux rapporteurs de la SA, Antje Burri et Andreas Seitz. Je ne voudrais pas oublier notre banneret Kurt Leuenberger ainsi que les deux réviseurs des comptes, Heidy Butty et Marcel Rappo. Pour terminer, je ne voudrais pas manquer de remercier toute la famille de l'ARY. Le soutien et la confiance dont je bénéficie, ainsi que l'ensemble du comité, nous honorent énormément.

Je me réjouis maintenant des nouvelles tâches qui nous attendent au cours de la nouvelle année associative. Une chose est sûre, elles ne vont pas diminuer. C'est pourquoi nous devons nous y atteler. À vous tous ainsi qu'à moi-même, je vous souhaite de passer de nombreux moments agréables et sereins en compagnie de nos coutumes et de nos traditions.

Egerkingen, en février 2023

Votre Président: Gallus Zosso